



HEADLINE  
STRATEGIC CONSULTING GROUP

# FONCTION NORMATIVE DU CA

- 1. NOTION DE CONFLIT D'INTERET**
- 2. CARACTERISTIQUES DU CONFLITS D'INTERET**
- 3. ACTIONS ET MESURES DE PRÉVENTION DU CONFLIT D'INTERET**

## NOTION CONFLIT D'INTERETS

L'expression "**conflit d'intérêts**" désigne une situation avérée ou apparente dans laquelle un individu ou une organisation est **soumise à des intérêts multiples** du fait des **fonctions ou des responsabilités occupées** dans des institutions publiques, dans une entreprise, une association, une fondation, etc. Ces intérêts multiples peuvent entrer en opposition et corrompre les décisions ou la façon d'agir.

## CARACTERISTIQUES DU CONFLIT D'INTERET

- Les opérations entre apparentés
- Le délit d'initié
- Le népotisme et le favoritisme
- L'acceptation de la part d'un décideur de cadeaux ayant une valeur plus que symbolique ou de pots-de-vin offerts par des personnes pouvant être concernées par une décision ou un jugement.
- Le conflit de mission

Si ça semble être une  
**mauvaise idée,**  
**c'est** probablement une  
mauvaise idée

## ACTIONS ET MESURES DE PRÉVENTION DU CONFLIT D'INTERET

- Charte déontologique,
- Séparation des pouvoirs,
- Déclaration de liens de parenté ou de connexité,
- Obligation de décliner une mission si le risque de conflit d'intérêts se présente,
- Réglementation du cumul de mandats, de fonctions ou de professions.

**LA TRANSPARENCE EST LE MAÎTRE MOT**



**H E A D L I N E**  
**STRATEGIC CONSULTING GROUP**

+261 34 99 042 80

welcome@headlinestrategic.co  
m

www.headlinestrategic.com

Bureau 311 Immeuble La City  
Bloc 300 – 3<sup>e</sup> Etage  
Ivandry - Antananarivo  
MADAGASCAR